

Bilan et analyse comparée des méthodes et perspectives de deux inventaires de zones humides départementaux situés sur deux instances de bassins d'Occitanie

ROBERT Ophélie - ECOTONE

Co-auteurs : M.JUND - NEO, M.WINTERTON, S.COUSSE, J.IENCIU - ECOTONE

Une prise de conscience générale des politiques publiques a initié un certain nombre de démarches en faveur de la préservation des zones humides dont les fonctions intrinsèques et services rendus ne sont plus à prouver.

Dans ce cadre, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne a missionné l'association Nature En Occitanie et le bureau d'études ECOTONE pour la réalisation de son inventaire départemental des zones humides de 2011 à 2015.

Le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR), Établissement Public Territorial de Bassin de l'Aude, a également lancé de 2011 à 2018 son inventaire départemental en cinq tranches correspondant à cinq territoires géographiques dont les deux dernières ont été confiées à ECOTONE.

Confrontés aux difficultés d'application de la méthode réglementaire de délimitation des zones humides en constante évolution et face à l'hétérogénéité des guides d'application, des termes utilisés, des sensibilités de chaque observateurs, et des contextes géographiques entre les deux territoires de bassins, ECOTONE et ses partenaires souhaitent présenter le bilan de ces deux porter à connaissance intégrant une analyse comparée des méthodes et perspectives sur ces deux territoires.

Cette présentation mettra également l'accent sur l'utilisation actuelle des données mais également sur la difficulté de leur mise à jour et les perspectives en termes de politiques publiques.

Vers une liste rouge des Orthoptères d'Occitanie

Jean-Michel CATIL - NEO

Co-auteurs : R.BAGHI, L.BARTHE, PO.COCHARD, G.RIOU - NEO, S.JAULIN, B.LOUBOUTIN - Opie, S.DANFLOUS - CEN MP, A.COSTES, L.PÉLOZUÉLO, J.ROBIN - Opie MP, Y.BRAUD, B.DEFAUT, D.MORICHON - ASCETE

Ces dernières années, la dynamique orthoptérique nationale et régionale s'est considérablement développée, sur la base notamment de la démocratisation d'outils et d'ouvrages d'identification des plus pédagogiques. Cela s'est traduit par un investissement croissant des naturalistes sur ce groupe et la mise en œuvre de programmes d'amélioration des connaissances et d'outils de suivi sur les orthoptères à plus large échelle qu'auparavant.

Dès lors, le programme en cours, ici présenté, vise à préparer les conditions nécessaires à l'élaboration d'une liste rouge en Occitanie, à travers les objectifs suivants :

- Constituer un réseau d'experts ;
- Mobiliser les détenteurs de données existantes ;
- Dynamiser/accroître le réseau orthoptériste régional dans la démarche de connaissance ;
- Disposer d'un état des lieux des données orthoptériques en Occitanie et remédier aux insuffisances constatées.

Pour y parvenir, les actions pour lesquelles nous présentons un état d'avancement, se déclinent ainsi :

- Mise en œuvre d'un outil commun de visualisation des données ;
- Prospections dans les territoires déficitaires en données ; - Contribution à des travaux taxonomiques visant à éclaircir le statut de certains groupes (e.g. genre *Podisma*).

Au demeurant, les milieux naturels occupés par les orthoptères (zones humides, milieux secs herbacés) sont généralement riches en biodiversité mais soumis à de fortes pressions anthropiques et c'est tout naturellement que la phase suivante, à savoir l'élaboration en elle-même de la liste rouge, viendra appuyer et guider les politiques de conservation de ces milieux.